# REGLES AMENAGEES MOINS DE 13 ANS mixte
# SAISON 2025/2026

| | |
|---|---|
| TEMPS DE JEU | Les rencontres se déroulent en 2X15.<br><br>Le temps de repos entre chaque mi-temps sera de 5 minutes.<br>**Changement de camp après la mi-temps.**<br>Chaque équipe aura droit à un TTO (1 minute) par mi-temps.<br><br>**Il est conseillé de ne pas faire jouer une équipe deux matchs consécutifs. Laisser un temps de repos supplémentaire si une équipe joue deux rencontres consécutives.** |
| BALLON | Le ballon est un ballon T1. Il est possible de jouer avec un T2 si accord entre clubs.<br>L'usage de la colle est formellement interdit. |
| FORMES DE JEU<br><br>**La prise d'UN joueur en « individuelle-stricte » est proscrite.**<br><br>**Gardien de But : essayer différents joueurs sur les mi-temps du tournoi. Le premier gardien de but joue alors dans le champ.** | **La récupération du ballon reste prioritaire dès sa perte sur tout le terrain.**<br><br>Chaque équipe devra évoluer :<br>Sur les deux mi-temps :<br>- Dans un système homme à homme (exemple : 3-3, 2-4, 3-2-1, 1-5).<br>- Dans un **dispositif étagé** de son choix, loin du but et près du but.<br><br>**La défense 0-6 (aplatie) autour de la zone est proscrite.**<br><br>L'engagement se fait au centre du terrain. |
| SANCTION DISCIPLINAIRE | L'exclusion est prononcée pour la durée d'une minute. |
| EFFECTIF | Les équipes sont constituées de 14 joueurs sur la feuille de match. Elles sont constituées de 7 joueurs (6 + 1GB) sur le terrain. |
| ENTRAINEUR | **Il est préconisé le minimum d'interventions possibles ; la mise en compétition des jeunes joueurs doit être aussi un moment de formation : ce moment doit leur appartenir. L'entraîneur doit exploiter l'interruption entre les mi-temps (ou les rencontres) et les TTO pour donner des consignes.**<br>**De la même façon, les interventions auprès des jeunes arbitres sont à proscrire ; se rappeler qu'eux aussi sont en formation, et accompagné par un formateur.** |
| CONTROLE | Afin d'aider les Jeunes Arbitres, le respect de ces règles est à mener par une personne ressource référencée, par la table ou les responsables des deux équipes… |